Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 7 (1910-1911)

Artikel: Ver l'état syndicaliste
Autor: Antonelli, Etienne
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-750356

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

„Wo ist das Bedürfnis in der Nation, immer ein gutes Stück zu sehen? Die Zeit, in welcher Aeschylus, Sophokles und Euripides schrieben, war freilich eine ganz andere: sie hatte den Geist hinter sich und wollte nur immer das wirklich Größte und Beste. Aber in unserer schlechten Zeit, wo ist denn da das Bedürfnis für das Beste? Wo sind die Organe, es aufzunehmen? Und dann, man will etwas Neues! In Berlin wie in Paris, das Publikum ist überall dasselbe! Eine Unzahl neuer Stücke wird jede Woche in Paris geschrieben und auf die Theater gebracht, und man muss immer fünf bis sechs durchaus schlechte aushalten, ehe man durch ein gutes entschädigt wird." So sprach, 1826, Goethe zu Eckermann.

ZÜRICH H. TROG

□□□

VERS L'ETAT SYNDICALISTE

Lorsque M. le professeur E. Bovet m'écrivit, le mois dernier: „j'ai été socialiste, je ne le suis plus. Je suis un anarchiste qui cherche une discipline", cette affirmation si nette ne me surprit nullement, car elle répond parfaitement à un état d'esprit déjà très répandu aujourd'hui dans certaines sphères intellectuelles françaises.

Nombreux sont en effet ceux qui, revenus du leurre collectiviste, pensent que la société de demain reposera sur un principe d'essence anarchique: sur le rapport social contractuel substitué au rapport d'autorité.

Sans doute, il importe de faire immédiatement certaines réserves. Cet anarchisme n'est nullement *stirnérien* et ne se représente pas la société comme un simple agglomérat hétérogène d'*Uniques*, suivant la formule de Stirner. Il n'est même point dogmatique comme celui d'un Bakounine ou d'un Kropotkine. Dans la société de demain toute trace d'autorité, certes, n'aura pas disparu. Peut-être même y en aura-t-il autant qu'aujourd'hui. La différence viendra de ce que l'autorité ne sera plus élevée à la dignité d'un droit, comme dans nos sociétés hégéliennes actuelles, qu'elle sera considérée comme un simple fait sans valeur prééminente sur les autres faits sociaux, que d'autre part cette autorité ne se trouvera plus accaparée par une classe l'exploitant contre les autres classes, à la faveur d'une fiction juridique comme celle d'Etat[1]), mais qu'elle se diffusera dans tout le corps social, ses effets chez les individus et les groupements s'opposant pour assurer l'équilibre de l'ensemble.

Comment cet équilibre de l'ensemble — but nécessaire et suprême de toute vie sociale — sera-t-il obtenu? Nul ne saurait le préciser à l'heure actuelle. Mais qu'importe? nous dit-on. Cette conception de la société

---

[1]) Cfr. *„Le droit social, le droit individuel et la transformation de l'Etat"*, par Léon Duguit; dans une lettre personnelle l'éminent professeur m'écrivait: „Il m'apparaît que le mouvement actuel est avant tout une réaction contre l'écrasement de l'individu par une classe qui depuis la Révolution détient la puissance publique à la faveur du faux dogme de souveraineté nationale. L'avènement du collectivisme ne serait que la substitution d'une tyrannie à une autre. Plus que jamais je crois que nous ne marchons pas au collectivisme mais au syndicalisme professionnel."

de demain est purement *mythique*[1]). La société anarchique ou plus exactement la société syndicaliste[2]) n'est pas une réalité *actuelle*[3]); comment pourrions-nous dès lors la *prévoir* dans ses détails?

Mais sa conception nous fournit une *explication* satisfaisante du mouvement social contemporain en même temps qu'une *norme* d'action. En ce sens, elle a pour nous une pleine valeur actuelle, elle est un *fait actuel.* Elle s'imposera, avec toute la force d'une idée, au sens absolu du mot, à notre mentalité de pragmatistes, à la seule condition que nous ayons une parfaite conscience de sa puissance actuelle d'action.

Les faits sur lesquels s'appuient les syndicalistes modernes suffisent-ils à faire naître en nous cette conscience? Chacun doit rester maître de

---

[1]) C'est le lieu de rappeler ici la définition donnée par Georges Sorel du *mythe social:* „Il n'y a aucun procédé, dit Sorel, pour prévoir l'avenir d'une manière scientifique, ou même pour discuter sur la supériorité que peuvent avoir certaines hypothèses sur d'autres... Et cependant, nous ne saurions agir sans sortir du présent, sans raisonner sur cet avenir qui semble condamné à échapper toujours à notre raison. L'expérience nous prouve que les constructions, d'un avenir indéterminé dans les temps, peuvent avoir une grande efficacité et n'avoir que bien peu d'inconvénients, lorsqu'elles sont d'une certaine nature; cela a lieu quand il s'agit de mythes dans lesquels se retrouvent les tendances les plus fortes d'un peuple, d'un parti ou d'une classe, tendances qui viennent se présenter à l'esprit, avec l'insistance d'instincts, dans toutes les circonstances de la vie et qui donnent un aspect de pleine réalité à des espoirs d'action prochaine sur lesquels se fonde la réforme de la volonté... Il faut juger les mythes comme des moyens d'agir sur le présent et toute discussion sur la manière de les appliquer matériellement dans le cours de l'histoire est dépourvue de sens." *Réflexions sur la violence,* p. 91 et 92.

[2]) Dans les *Temps Nouveaux,* organe de l'anarchisme théorique en France, *PIERROT,* pseudonyme qui cache un théoricien connu, écrivait: „Qu'est-ce que le terme syndicalisme? Il me semble que j'ai vu pour la première fois ce mot sous la plume de Pouget. Il paraissait signifier les revendications et les aspirations révolutionnaires des ouvriers organisés en classe.

Ces aspirations et ces revendications révolutionnaires se manifestant par la tactique de l'action directe, c'est à dire sans se préoccuper de la légalité et aboutissant à l'anti-étatisme, étaient les mêmes que celles qu'on avait toujours dénommées: arnarchisme. Mais ce dernier terme est un épouvantail pour les ignorants et les timides." *Temps Nouveaux,* 11 mai 1907.

Ce n'est point entièrement exact. Entre le syndicalisme et l'anarchisme il y a une nuance. Le syndicalisme ne nie pas dogmatiquement l'autorité, il veut seulement la diffuser dans le corps social. Mais sous cette réserve, l'observation garde toute sa valeur.

[3]) Rousseau dit au début du Ch. I du livre III de son *Contrat Social:* „J'avertis le lecteur que ce chapitre doit être lu posément et que je ne sais pas l'art d'être clair pour qui ne veut pas être attentif." Cette précaution littéraire nous revient naturellement en mémoire. Nous efforçant d'exposer, dans ces petites chroniques, des conceptions sociales et philosophiques encore peu familières au grand public, nous ne pouvons employer qu'une terminologie en apparence très confuse, qui ne s'éclaire que par des rappels aux théories qu'elle évoque. C'est ainsi que l'expression *réalité actuelle,* pour être pleinement saisie, demande à être interprétée du point de vue bergsonien. Rappelons seulement ici que *Bergson* a écrit, à propos de la *liberté,* dans les *données immédiates de la conscience:* „La caractéristique de la vie c'est d'être imprévisible dans ses manifestations: vivre, et aussi bien durer, c'est inventer, c'est créer. Par suite, dans l'ordre de la vie, de la durée concrète, l'idée même de détermination nécessaire perd toute espèce de signification, et il ne saurait être question ni de prévoir l'acte avant qu'il s'accomplisse, ni de raisonner sur la possibilité de l'action contraire une fois qu'il est accompli, car se donner toutes les conditions de l'acte, c'est se placer au moment même de l'acte et non plus le prévoir." Il faut rapprocher ce passage de celui où Sorel définit le *mythe* et que nous rapportons ci dessus.

Encore une fois, les lecteurs de ces chroniques excuseront les obscurités apparentes de cette terminologie qui deviendra claire pour eux — s'ils veulent bien ne se point décourager dès l'abord — lorsqu'ils seront plus familiers avec l'ensemble des idées sociales nouvelles ici exposées.

sa réponse. Notre rôle doit être seulement, ici, de présenter les éléments du problème tels que nous les trouvons chez les théoriciens de l'idée nouvelle.

* * *

Ceux-ci nous montrent la tendance syndicaliste s'emparant peu à peu „des esprits et des faits" d'une façon irrésistible.

Des horizons les plus divers de la pensée contemporaine, en France au moins, nous voyons, disent-ils, se manifester cette attirance.

C'est dans le petit *Mouvement socialiste* de Lagardele, Berth, Georges Sorel que ces idées sociales apparaissent coordonnées avec force pour la première fois.

On sait que le *Mouvement socialiste*, revue qui, au début[1]), avait un caractère socialiste purement orthodoxe, a pris peu à peu une singulière originalité. Le socialisme syndicaliste de ses dirigeants s'est de plus en plus opposé au socialisme collectiviste, au point d'en devenir une doctrine tout à fait distincte.

En fidèles disciples de Marx, les théoriciens de l'école nouvelle se refusent à élaborer des plans d'avenir, à formuler „des recettes de cuisine pour les marmites de la société future"; pourtant ils se représentent, *mythiquement*, une société reposant essentiellement sur l'idée fédéraliste et contractuelle[2]).

A l'horizon opposé, nous trouvons l'école des *néo-royalistes* de l'*Action française*[3]) qui s'appuie sur les mêmes idées et qui ne cache pas, au reste, les affinités qui la relient à l'école syndicaliste de Georges Sorel.

Ailleurs, ce sont des positivistes, comme M. Georges Deherme, le fondateur des universités populaires, qui écrit dans sa *Démocratie vivante:* „L'effort consciemment démocratique consiste à absorber l'Etat politique, qui est le gouvernement, dans l'*Etat social, qui sera les associations.*" Et M. Antoine Baumann citant cette phrase dans un article de la petite *Revue critique*, organe des néo-royalistes, ajoute: „Ici le rêve devient intéressant, parce qu'il serre le réel de plus près. Il s'agit d'une existence collective organisée, non par un prétendu contrat social liant tous les individus d'un pays, mais par un ensemble de contrats sociaux très variés, d'où il résulterait une quantité considérable de groupes et de sous-groupes dans un même pays."

Il n'est point jusqu'aux catholiques conservateurs qui ne s'inclinent devant la force nouvelle. Dans une série d'articles publiée par la *Revue hebdomadaire*[4]), M. Henri Joly, de l'Institut, étudiant le problème du „Public et des syndicats" ne craint pas d'écrire: „L'idée syndicale est en effet soutenue, et de plus en plus, non seulement par les travailleurs proprement dits, mais par un grand nombre d'hommes de cœur, d'esprits attentifs aux leçons du passé et à la marche des événements, de jeunes gens enfin désireux de faire tout leur devoir pour guérir les misères léguées par les géné-

---

[1]) Le *Mouvement Socialiste* a été fondé en 1899.

[2]) Cfr. surtout *SOREL*, Introd. aux *Enseignements sociaux de l'Economie moderne.*

[3]) On peut rappeler ici le rôle de *la Cocarde*, petit journal de violente polémique que Maurice Barrès dirigea de septembre 1894 à mars 1895. Ce rôle a été essentiel dans la formation des doctrines du nationalisme. Révolutionnaire dans ses tendances avouées, la *Cocarde* était nettement antiparlementaire et fédéraliste.

[4]) Voir notamment *Revue hebdomadaire* du 25 Juin 1910.

rations précédentes." Et précisant sa conception, il ajoute: „Et ainsi, de proche en proche, tous les corps de métier, toutes les professions, toutes les administrations, tous les services publics viennent justifier la maxime de Rousseau, que s'il y a des sociétés partielles, il en faut multiplier le nombre et leur assurer l'égalité."

Enfin, nous pouvons signaler qu'un journal intitulé *„La Démocratie sociale"* s'est créé l'an dernier pour la défense exclusive de ces idées théoriques, et, fait digne de remarque, ce journal passe pour être inspiré, dans sa direction, par les idées du chef du gouvernement lui-même, M. Briand, qui n'a jamais caché ses tendances décentralisatrices et fédéralistes.

Si des groupements nous passons aux personnalités, nous trouvons ici un fonctionnaire comme M. Warroquier qui dira dans la *Revue Syndicaliste:*

„L'application du droit commun aux fonctionnaires, c'est toute une révolution dans la notion traditionnelle de l'Etat et dans la structure administrative... Une nouvelle théorie sociologique pleine de promesses, pouvant dérouler son action réformatrice, voire même révolutionnaire, entre les rives de la légalité, est née avec le syndicalisme... La confédération ouvrière et la confédération administrative, lorsqu'elle sera fondée, ne doivent pas se déverser l'une dans l'autre pour former une seule fédération. Comme deux fleuves qui descendent vers le même rivage, elles doivent suivre leur cours particulier; elles ne peuvent emprunter le même lit" [1]).

Ici c'est un philosophe comme M. Alfred Fouillée qui dira: „En face des groupements, le droit de l'individu doit être sauvegardé par une centralisation et une intensité croissantes de la puissance publique... Mais, à l'opposé, une décentralisation s'impose, au profit des libertés associées par groupes volontairement unis." [2])

Ailleurs ce sera un économiste comme M. Maurice Bourguin qui écrira: „Dans l'avenir, tel qu'on peut l'entrevoir en prolongeant par la pensée le développement des organes qui paraissent les plus vivaces et les plus progressifs, l'association jouera un rôle plus important encore qu'aujourd'hui... des rapports s'établissent entre groupes et fédérations de nature différente... les sociétés civilisées paraissent donc appelées à prendre des formes d'organisation plus régulières, dans lesquelles les éléments sociaux si longtemps dispersés seront solidaires et mieux coordonnés." [3])

Ailleurs encore ce sont des publicistes comme M. Léopold Lacour [4]) qui adhèrent aux idées nouvelles. Vraiment devant une telle accumulation de témoignages, il semble difficile de nier l'emprise progressive de l'idée syndicaliste sur la mentalité contemporaine et nous pourrons écrire, avec M. de Mun lui-même, le démocratechrétien connu: „L'idée syndicale est aujourd'hui maîtresse des esprits... et des faits."

* * *

Car elle est aussi maîtresse des faits. Pour l'observateur attentif, et qui a une fois saisi le fil conducteur, toute l'histoire sociale française de

---

[1]) *Les syndicats de fonctionnaires,* par *WARROQUIER,* dans la Revue Syndicaliste, Déc. 1907.

[2]) *Le Socialisme et la sociologie réformiste,* par *ALFRED FOUILLÉE.*

[3]) *Les systèmes socialistes,* par *MAURICE BOURGUIN.*

[4]) *La France moderne,* par *LEOPOLD LACOUR* (conférences faites à l'école des Hautes Etudes sociales), Paris, 1909.

ces dernières années l'atteste avec une parfaite évidence. Quels ont été, en effet, les principaux moments de cette histoire?

Ce fut tout d'abord la lutte du gouvernement radical de M. Clémenceau contre la force syndicaliste[1]) s'organisant dans la C. G. T. (confédération générale du travail). On emprisonna les militants, on mobilisa des armées entières à l'occasion du premier Mai. Le chef du gouvernement avait ouvertement accepté le combat et lancé la formule classique: „force doit rester à la loi", qui est la formule de l'Etat régalien. Aujourd'hui la cause est gagnée... par la C. G. T. contre la loi. Sans doute, on constate bien encore quelques dernières tentatives de résistance. M. Villey, doyen de la faculté de droit de Caen, adressait il y a deux mois un long mémoire à l'Institut, où il mettait toute sa science juridique à sang et à eau pour démontrer qu'il fallait dissoudre la C. G. T., ce repaire d'anarchisme, au nom de la légalité, de la sacro-sainte raison d'Etat. Mais c'est en vain que l'armée de la tradition lance dans la bataille ses derniers vétérans. Celle-ci est perdue. On ne trouverait pas aujourd'hui en France un gouvernement pour dissoudre la confédération générale du Travail. L'opinion publique ne le tolérerait pas, et c'est là une première défaite de l'*autorité* devant l'*idée syndicaliste*[2]).

Elle en a subi d'autres. On n'a pas encore oublié les grèves des postes qui ont mis au premier plan le problème du syndicalisme des fonctionnaires. Ici, la défaite de l'Etat-autorité est moins apparente, elle n'en est pas moins réelle. Les mesures de rigueur qui furent prises — révocations en masse, plus de 300 militants syndicalistes sacrifiés dans la seule administration des postes — les précautions, les concessions même comme celles qui résultent du projet de loi actuel sur le statut des fonctionnaires n'ont pas réussi à enrayer le développement du syndicalisme. Malgré les pressions des chefs, et l'opposition même de certains militants, comme M. Demartial, la confédération administrative que M. Warroquier prévoyait dès 1907 se développant parallèlement à la confédération ouvrière, a été constituée en 1910. Et malgré les formules dont les gouvernants enveloppent leurs défaites successives, le syndicalisme administratif mine de plus en plus les vieux rouages étatistes et napoléoniens.

Mais, en même temps que la force sociale de l'Etat — autorité s'incline devant celle du syndicalisme ouvrier ou administratif, par une conséquence naturelle, d'autres forces sociales s'organisent spontanément pour assurer l'équilibre qui menace d'être rompu.

C'est ainsi que nous assistons au réveil des classes bourgeoises. M. Paul Bourget fait applaudir sa *Barricade* qui n'est que la thèse du syndicalisme bourgeois opposé au syndicalisme ouvrier.

La jeunesse des écoles se lance ardemment dans la lutte et dépense son activité réveillée et fouettée par la menace prolétarienne, dans l'organisation de groupements d'action violente, comme ceux des *Camelots du roi* ou du *Sillon*.

---

[1]) Il importe de noter que nulle confusion ne doit être faite entre les *syndicats* et le *syndicalisme*. Ce dernier est la manifestation *sociale* de la force ouvrière dont le syndicat n'est que la manifestation *économique*.

[2]) Cfr. *E. FOURNIÈRE. Le radicalisme et la crise de l'autorité.* Revue socialiste, mai 1909.

Dans les faits de la vie quotidienne nous trouvons, à chaque instant, une preuve de ce réveil d'énergie qui contraste étrangement avec l'attitude apeurée qu'avait prise la bourgeoisie française en ces dernières années. Voici le dernier exemple que je puisse citer, il est d'hier. M. Fontanes, un directeur de théâtre parisien, après avoir signé un contrat collectif avec ses machinistes, voit ceux-ci faire grève. Il décide immédiatement de passer outre et d'ouvrir son théâtre avec d'autres machinistes. Le fait n'a rien de surprenant. Mais M. Fontanes il ne se contente pas de ces mesures purement défensives; il lance crânement un défi à ses anciens ouvriers et fait les suggestives déclarations suivantes: „On m'a reproché d'être un adversaire des syndicalistes, dites donc bien que les musiciens qui sont syndiqués pourront faire partie de mon amicale. Le cas des machinistes n'est pas le même, puisqu'ils ont rompu leur contrat et renié leurs engagements." On voit combien la position prise ici par le patron est nouvelle. Ce n'est pas contre l'idée syndicale que celui-ci se révolte; c'est au contraire parce que les ouvriers n'ont pas respecté les conditions mêmes de la vie syndicale, qui est tout entière dans la fidélité aux conventions collectives établies.

Mais ce ne sont pas seulement des cas particuliers comme celui-ci qui mettent en valeur l'évolution de l'esprit public. Nous pouvons noter des manifestations d'ensemble tout aussi significatives. C'est ainsi que M. Leboucq, député, rendant compte du dernier congrès des classes moyennes dans un journal républicain avancé, *l'Action,* écrivait:

„La force syndicale, insoupçonnée sauf de quelques néophytes, il y a à peine un quart de siècle, étreint de plus en plus notre organisation sociale. Le syndicat, qu'il soit patronal ou ouvrier, tend à devenir et deviendra le groupement de demain: pourquoi ne pas nous féliciter de voir la bourgeoisie, soudain inspirée, en comprendre à son tour l'utilité féconde et nécessaire? En face du prolétariat ouvrier — que dis-je, en face? — à côté du prolétariat ouvrier, inspiré des mêmes nécessités, guidé par la même méthode de travail, courant vers un même idéal, voici le prolétariat de la boutique.[1])"

Nous pourrions encore signaler la naissance du syndicalisme agricole si gros d'espoirs et de force latente, en France.[2]) D'autres faits encore pourraient être invoqués si nous ne craignions d'abuser de la place qui nous est offerte ici. Mais nous aurons l'occasion de revenir sur ce problème qui est, en France, à l'heure actuelle, le problème social fondamental.

* * *

Tels sont les arguments des néo-syndicalistes. On peut les apprécier diversement. Pour nous, nous avons la conviction qu'ils suffisent à mettre en pleine lumière un mouvement social très profond, très riche d'espoir et qu'ils justifient pleinement la parole de notre maître Georges Renard: „C'est le mouvement social le plus considérable qu'ait connu l'humanité depuis le quinzième siècle."

PARIS ETIENNE ANTONELLI

---

[1]) *Action,* 24 novembre 1909.

[2]) Cfr. *Les syndicats agricoles et leurs revendications,* par *J. H. PICARD* dans la Revue politique et parlementaire, 10 janv. 1910 et Revue Syndicaliste mai 1909.

□□□